

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII.

(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.)

(Voir page 47, le tableau VIII
annexé au projet de loi.)

(366)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.
DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII
(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

TABLEAU DE DÉVELOPPEMENT
PRÉSENTANT LA COMPARAISON DES PROPOSITIONS DE DÉPENSE POUR
L'EXERCICE 1884 AVEC LES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1883.

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre
2	a.	Traitements des fonctionnaires et employés. {
	b.	
		Surveillance des chemins de fer concédés 57,500 »
5	»	Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés.
4	»	Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc. — Cabinet, secrétariat général.
5	»	Matériel. — Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage, éclairage, menues dépenses
6	»	Honoraires des avocats du Département
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
CHEMINS DE FER.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
7	a.	Direction supérieure et haute surveillance fr. 104,800 »
	b.	Service général. Contrôle des matières. Masse d'habillement, etc. 455,575 »
	c.	Commission de réception du matériel et des approvisionnements. Dépôt du magasin central. Atelier de fabrication des coupons Edmond'son, billets spéciaux, etc. 110,905 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire, etc. 41,885 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
8	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service. fr. 91,000 »
	b.	Déchargement, pesage, comptage et mesurage des objets de matériel et d'approvisionnements présentés en réception 50,001 »
	c.	Classement, etc., des approvisionnements au magasin central et à la masse d'habillement, et délivrance aux stations, ateliers, etc. 40,170 »
	d.	Fabrication de coupons Edmond'son, etc. 18,600 »
<i>Matériel et fournitures de bureau pour tous les services :</i>		
9	»	Papiers, impressions, publications et fournitures de bureau; menues dépenses, etc.; mobilier pour les bureaux compris dans les 1 ^{re} et 5 ^e sections
10	»	Subside à la caisse de retraite et de secours des ouvriers de l'Administration
11	»	Secours exceptionnels aux ouvriers qui, par suite de malheurs de famille ou d'autres circonstances, se trouvent dans une position digne d'intérêt.
12	»	Conférences des chemins de fer belges et frais des conférences internationales
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés pour l'exercice 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
174,150 »	»	174,150 »	149,420 »	24,730 »	»	
9,500 »	»	9,500 »	9,500 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	52,290 »	710 »	»	
85,000 »	»	85,000 »	85,000 »	»	»	
50,000 »	»	50,000 »	50,000 »	»	»	
552,650 »	»	552,650 »	527,210 »	25,440 »	»	
715,165 »	»	715,165 »	775,015 »	»	61,850 »	
199,870 »	»	199,870 »	199,870 »	»	»	
1,170,880 »	»	1,170,880 »	1,170,880 »	»	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
52,000 »	»	52,000 »	52,000 »	»	»	
6,000 »	»	6,000 »	6,000 »	»	»	
2,161,915 »	»	2,161,915 »	2,223,765 »	»	61,850 »	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTE- RA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION.		
VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
13	a.	Direction centrale du service des voies et travaux. fr. 183,700 »
	b.	Surveillance et entretien des routes, stations, travaux d'art, etc. — Bâtiments et dépendances . . . 1,144,235 »
	c.	Direction du service des constructions nouvelles 102,535 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire. 106,200 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
14	a.	Surveillance et police de la route (surveillants, piqueurs, gardes-barrières, gardes-tunnels, gardes-signaux, gardes-excentriques, pontonniers, etc.) fr. 6,292,000 »
	b.	Entretien ordinaire de la route, réception et placement des billes et rails, etc. (chefs-poseurs, terrassiers, poseurs, maçons, charpentiers, etc.) 3,743,220 »
<i>Billes, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie :</i>		
15	a.	Fourniture de billes et bois spéciaux. fr. 2,215,000 »
	b.	— de rails et accessoires 1,037,100 »
	c.	— de plates-formes, excentriques, croisements, traverses à niveau, ponts à bascule. 450,000 »
<i>Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux :</i>		
16	a.	Matériaux et main-d'œuvre pour réparation des ouvrages d'art de la route, des stations, bâtiments et dépendances. fr. 2,258,950 »
	b.	Travaux d'amélioration et d'entretien extraordinaire 544,615 »
	c.	Fourniture et réparation d'outils, d'ustensiles, de signaux, d'objets de matériel, de mobilier et d'objets divers 167,230 »
	d.	Loyers de locaux pour bureaux et pour logement de chefs de station qui n'habitent pas un bâtiment de l'État 216,000 »
TOTAL DE LA DEUXIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,556,690	"	1,556,690	1,542,690	"	6,000	"
10,035,220	"	10,035,220	9,806,470	158,750	"	"
5,692,100	"	5,692,100	5,692,100	"	"	"
3,166,795	"	3,166,795	3,095,945	70,850	"	"
18,430,805	"	18,430,805	18,227,205	209,600	6,000	"
				203,600		"

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
TROISIÈME SECTION.		
TRACTION ET MATÉRIEL.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
17	a.	Direction centrale du service 526,500 »
	b.	Traction. — Surveillance du service et du petit entretien du matériel dans les stations; approvisionnements 859,520 »
	c.	Ateliers centraux. — Grandes réparations et renouvellement du matériel en général 552,950 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire 78,100 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
18	a.	Traction et freinage des convois (machinistes chauffeurs et serre-freins) 5,721,900 »
	b.	Visite et entretien courant des locomotives, tenders, voitures, waggons, etc., dans les stations 5,000,500 »
	c.	Agents en service général (veilleurs, pompeurs, magasiniers, plantons, portiers, gauliens, manoeuvres, etc.) 5,152,400 »
<i>Primes d'économie et de régularité :</i>		
19	a.	Pour économie constatée dans la consommation du combustible 275,500 »
	b.	Pour encourager la marche régulière des convois 266,500 »
	c.	Pour économie réalisée dans la main-d'œuvre et les consommations par les ouvriers du service de l'éclairage 15,000 »
	d.	Primes de parcours par les machinistes-instructeurs. 8,200 »
<i>Combustible et autres objets de consommation pour la traction des convois :</i>		
20	a.	Combustible. — Houille, briquettes, bois d'allumage, etc. 5,561,200 »
	b.	Huile, suif, graisse et autres objets de consommation 1,240,800 »
<i>Entretien, réparation et renouvellement du matériel. (Matières, pièces de rechange, ustensiles, outils, engins, éclairage des ateliers et fournitures diverses.)</i>		
21	a.	Matériaux pour entretien, visite et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc. 7,590,000 »
	b.	Main-d'œuvre et réparation des locomotives, tenders, voitures, waggons, matériel fixe, mobilier, etc. 4,510,000 »
	c.	Renouvellement et amélioration du matériel 2,560,000 »
TOTAL DE LA TROISIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1884			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFERENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,596,870 »	»	1,596,870 »	1,569,020 »	27,850 »	»	
11,874,600 »	»	11,874,600 »	15,784,600 »	»	3,910,000 »	
564,800 »	»	564,800 »	564,800 »	»	»	
6,602,000 »	»	6,602,000 »	6,602,000 »	»	»	
14,460,000 »	»	14,460,000 »	10,150,000 »	4,310,000 »	»	
55,098,270 »	»	55,098,270 »	54,870,420 »	4,557,850 »	3,910,000 »	
AUGMENTATION. . . fr.				427,850 »		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
QUATRIÈME SECTION.		
TRANSPORTS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
22	a.	Direction centrale du service 745,100 »
	b.	Mouvement. — Surveillance des convois; répartition des waggons; convoyage des voyageurs et des marchandises 2,068,915 »
	c.	Trafic. — Surveillance du service; bureaux des stations; factage; relations internationales, etc. 5,002,925 »
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire, découchers des gardes, etc. 272,700 »
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux :</i>		
25	a.	Chargement, déchargement et pesage des marchandises, bagages, etc. 5,694,575 »
	b.	Formation des convois; nettoyage des bureaux; portiers, gardiens, gardes à l'essai, veilleurs, etc. 1,850,000 »
	c.	Manœuvres par chevaux dans les stations et aux abords 451,000 »
24	»	<i>Primes de régularité pour encourager la marche régulière des convois</i>
<i>Frais d'exploitation :</i>		
25	a.	Matériel et consommations pour éclairage et chauffage des stations, gares, bureaux, salles d'attente, convois, etc. 1,250,000 »
	b.	Consommations diverses pour nettoyage, arrimage, etc.; objets de mobilier, engins de pesage et de chargement, outils, ustensiles, etc. 670,500 »
	c.	Redevances pour l'usage de stations, lignes, etc., appartenant à des compagnies. 60,000 »
26	»	<i>Camionnage. — Prise et remise à domicile</i>
27	»	<i>Pertes et avaries. — Indemnités aux ayants droit et frais d'expertise, de procédure, etc.; indemnités du chef d'accidents survenus sur le chemin de fer</i>
28	»	<i>Redevances aux compagnies et aux particuliers, pour usage ou location de matériel de traction et de transport.</i>
TOTAL DE LA QUATRIÈME SECTION. fr.		

DÉVELOPPEMENTS.— DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
8,989,640	*	8,989,640	8,885,140	104,500	*	
5,995,575	*	5,995,575	5,876,300	119,375	*	
590,000	*	390,000	590,000	*	*	
1,980,500	*	1,980,500	1,980,500	*	*	
1,900,000	*	1,900,000	1,700,000	200,000	*	
650,000	*	650,000	650,000	"	*	
50,000	*	50,000	50,000	"	*	
19,955,715	*	19,955,715	19,511,840	423,875	*	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CINQUIÈME SECTION.		
CONTRÔLE DES RECETTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
29	a.	Direction centrale du service. — Contrôle et vérification de la comptabilité. — Décomptes avec les compagnies, etc. 608,640 *
	b.	Surveillance et contrôle des gestions comptables dans les stations. Paiement des salaires des ouvriers. 208,600 *
	c.	Dépôt du timbre. — Perception des recettes dans les bureaux importants où les gestions comptables sont confiées à des receveurs. 699,250 *
	d.	Indemnités. — Frais de déplacement, intérim, travail extraordinaire, etc. 67,800 *
<i>Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois :</i>		
50	a.	Huissiers, messagers, concierges, classeurs et gens de service 66,600 *
	b.	Délivrance aux stations des billets de voyageurs, livrets-circulaires, etc., par le dépôt du timbre 16,400 *
(Les crédits portés aux articles 7, 13, 17, 23 et 29 pourront être réunis et transférés de l'un de ces articles aux autres, suivant les besoins du service.)		
TOTAL DE LA CINQUIÈME SECTION. fr.		
Récapitulation du chapitre II.		
1 ^{re}	Section.	— Services communs
2 ^e	—	— Voies et travaux. Constructions nouvelles
3 ^e	—	— Traction et matériel
4 ^e	—	— Transports
5 ^e	—	— Contrôle des recettes.
TOTAL DU CHAPITRE II. fr.		

DÉVELOPPEMENTS.— DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,584,270	»	1,584,270	1,685,770	»	99,500	
85,000	»	85,000	85,000	»	»	
1,667,270	»	1,667,270	1,766,770	»	99,500	
2,161,915	»	2,161,915	2,225,765	»	61,850	
18,450,805	»	18,450,805	18,227,205	203,600	»	
35,098,270	»	55,098,270	54,670,420	427,850	»	
19,955,715	»	19,955,715	19,511,840	423,875	»	
1,667,270	»	1,667,270	1,766,770	»	99,500	
77,293,975	»	77,293,975	76,400,000	1,055,325	161,550	
AUGMENTATION fr. . .				893,975		

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
—		
PREMIÈRE SECTION.		
SERVICES COMMUNS.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
31	a.	Direction générale de l'administration; inspection générale des services; service central 41,250 »
	b.	Dépôts, ateliers de fabrication des timbres, commission de réception; service des bâtiments 42,434 »
32	»	Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois
53	»	<i>Matériel.</i> — Machines, outils, approvisionnements de papiers, d'encre, etc., pour la fabrication des timbres, etc. — Entretien des locaux situés en dehors des dépendances des stations
TOTAL DE LA PREMIÈRE SECTION. fr.		
DEUXIÈME SECTION.		
POSTES.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
54	a.	Direction centrale et services provinciaux 515,460 »
	b.	Bureaux de poste, perceptions, sous-perceptions, bureaux mixtes (chemins de fer et postes) et bureaux ambulants 2,627,258 »
<i>Traitements et indemnités des facteurs :</i>		
55	a.	Surveillance du personnel des facteurs et triage des correspondances à distribuer et à expédier (chefs-facteurs et facteurs-trieurs, etc.) 95,000 »
	b.	Distribution de la correspondance dans les chefs-lieux des cantons postaux (facteurs de perception) 1,575,800 »
	c.	Distribution des correspondances, journaux, etc., dans les communes rurales (facteurs ruraux) 1,525,500 »
	d.	Indemnités, frais de remplacement, aides-facteurs temporaires, etc. 627,829 »
A REPORTER fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
85,684 »	»	85,684 »	85,684 »	»	»	
94,590 »	»	94,590 »	88,140 »	6,450 »	»	
171,422 »	»	171,422 »	175,932 »	»	4,510 »	
549,696 »	»	349,696 »	347,756 »	6,450 »	4,510 »	
AUGMENTATION. . .				1,940 »		
5,142,718 »	»	5,142,718 »	5,070,868 »	71,850 »	»	
5,622,129 »	»	5,622,129 »	5,568,529 »	53,600 »	»	
6,764,847 »	»	6,764,847 »	6,659,397 »	123,450 »	»	

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
6,764,847 »	»	6,764,847 »	6,650,397 »	125,450 »	»	
1,511,890 »	»	1,511,890 »	1,511,890 »	»	»	
10,000 »	»	10,000 »	10,000 »	»	»	
780,820 »	»	780,820 »	768,820 »	12,000 »	»	
5,250 »	»	5,250 »	5,250 »	»	»	
8,870,807 »	»	8,870,807 »	8,755,557 »	137,450 »	»	
2,003,561 »	»	2,003,561 »	2,002,561 »	800 »	»	
1,006,500 »	»	1,006,500 »	978,100 »	28,400 »	»	
574,551 »	»	574,551 »	574,551 »	»	»	
1,000 »	»	1,000 »	1,000 »	»	»	
5,385,212 »	»	5,385,212 »	5,356,012 »	29,200 »	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Récapitulation du chapitre III.		
		1 ^{re} SECTION. — Services communs
		2 ^e — — Postes
		5 ^e — — Télégraphes
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
MARINE.		
<i>Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés :</i>		
	a.	Direction centrale du service fr. 100,800 »
	b.	Services spéciaux; paquebots entre Ostende et Douvres. — Service entre Anvers et la Tête-de-Flandre. 570,573 »
44	c.	Police maritime; école de navigation; constructions et réparations maritimes; pilotage; phares et fanaux; sauvetage et remorque; surveillance des lignes postales transatlantiques. 375,214 »
	d.	Frais de route et jetons de présence des jurys 20,800 »
<i>Traitements, salaires, indemnités et frais de route des agents nommés ou payés à la tâche, à la journée ou par mois, et indemnités à des agents non salariés :</i>		
45	»	Huissiers, messagers, lamaneurs, gardiens, ouvriers, matelots et chauffeurs provisoires, etc., pour les différents services
46	»	Remises aux receveurs, aux pilotes, aux mesureurs, aux encaisseurs et à d'autres agents du pilotage; primes d'ar- restation aux agents de la police maritime; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emma- gasinage des poudres; vacations aux sauveteurs. (<i>Credit non limitatif.</i>)
47	»	Subsides aux caisses de pêcheurs; surveillance de la grande pêche et encouragements à l'éducation pratique des marins
<i>Traction et matériel :</i>		
	a.	Combustible, huiles, graisses, cordages, toiles à voiles et autres matières pour les navires, bureaux, ateliers, etc. fr. 730,000 »
	b.	Entretien, réparations, renouvellements, locations, loyers, mobilier, etc. 227,204 »
48	c.	Quote-part de la Belgique dans les frais annuels d'entretien du phare du cap Spartel. 1,500 »
	d.	Subside pour l'école des enfants de pilotes belges à Flessingue 2,000 »
	e.	Pertes et avaries, fournitures de bureau, impressions, annonces, frais d'agence, frais divers des écoles de navigation, etc. 9,200 »
		TOTAL DU CHAPITRE IV fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
549,696	"	549,696	547,750	1,940	"	
8,870,807	"	8,870,807	8,755,557	157,450	"	
5,585,212	"	5,585,212	5,350,012	29,200	"	
12,605,715	"	12,605,715	12,457,125	168,590	"	
AUGMENTATION.				168,590		
867,586	"	867,586	867,586	"	"	
182,800	"	182,800	182,800	"	"	
1,400,000	"	1,400,000	1,400,000	"	"	
56,155	"	56,155	56,155	"	"	
969,004	"	969,004	969,004	"	"	
5,476,245	"	5,476,245	5,476,245	"	"	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
COMMISSIONS.		
Comité du contentieux.		
49	•	Jetons de présence des membres et frais accessoires
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
CHAPITRE VI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.		
50	•	Traitements des fonctionnaires et employés des divers services, mis en disponibilité par mesure générale ou pour un terme illimité
		TOTAL DU CHAPITRE VI fr.
CHAPITRE VII.		
PENSIONS.		
51	•	Premier terme des pensions conférées à des fonctionnaires et employés ressortissant au Ministère des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.
CHAPITRE VIII.		
SECOURS.		
52	a.	Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés fr. 17,525
	b.	Secours à des ouvriers ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés. 12,000
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.
CHAPITRE IX.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
53	•	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 52
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
5,000 »	»	5,000 »	5,000 »	»	»	
»	67,000 »	67,000 »	67,000 »	»	»	
»	67,000 »	67,000 »	67,000 »	»	»	
22,200 »	»	22,200 »	22,200 »	»	»	
22,000 »	»	22,200 »	22,200 »	»	»	
29,525 »	»	29,525 »	28,325 »	1,000 »	»	
29,325 »	»	29,525 »	28,525 »	1,000 »	»	
15,750 »	»	15,750 »	15,750 »	»	»	
15,750 »	»	15,750 »	15,750 »	»	»	

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<h1>Récapitulation.</h1> <hr/>	
I.	Administration centrale
II.	Chemins de fer
III.	Postes et télégraphes
IV.	Marine
V.	Commissions
VI.	Traitements de disponibilité
VII.	Pensions
VIII.	Secours
IX.	Dépenses imprévues
TOTAL DU BUDGET.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1884.			CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1885	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
552,650	"	552,650	527,210	25,440	"	
77,295,975	"	77,295,975	76,400,000	895,975	"	
12,605,715	"	12,605,715	12,457,125	168,590	"	
5,476,245	"	5,476,245	5,476,245	"	"	
5,000	"	5,000	5,000	"	"	
"	67,000	67,000	67,000	"	"	
22,200	"	22,200	22,200	"	"	
29,525	"	29,525	28,525	1,000	"	
15,750	"	15,750	15,750	"	"	
95,800,860	67,000	95,867,860	92,778,855	1,089,005	"	

(288)

BUDGET DE L'EXERCICE 1884.

DÉVELOPPEMENTS DU TABLEAU VIII

(MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS).

NOTE

A L'APPUI DES PRÉVISIONS DE DÉPENSE.



(390)

Les crédits inscrits pour le Ministère des Travaux publics, au Budget de 1883, s'élèvent à la somme de fr.	92,778,855 »
Les crédits demandés pour l'exercice 1884 forment un total de	93,867,860 »
	<hr/>
Différence en plus pour 1884 fr.	1,089,005 »

dont les causes sont indiquées ci-après.

CHAPITRE I.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883 fr.	112,120 »
— — 1884	136,850 »
	<hr/>
En plus pour 1884 fr.	24,73 »

Cette augmentation comprend :

1° un transfert de l'art. 7 de fr. 16,500 »
montant des traitements du personnel du bureau des renseignements, lequel a été distrait de l'administration des chemins de fer et rattaché au secrétariat général.

Ce bureau est chargé de publier les bulletins des adjudications et de fournir aux entrepreneurs les explications qu'elles comportent. Ses attributions, qui comprennent également la publication du compte-rendu des opérations des chemins de fer, etc., s'étendant à tous les services du Département, il a paru qu'il était rationnel de le centraliser au secrétariat général. De là le transfert proposé.

2° une somme de 6,000 »
transférée de l'article 13, pour la rémunération (traitement et indemnités) de l'Ingénieur attaché en qualité de secrétaire au cabinet du Ministre.

3° une somme de 2,430 »
destinée à accorder en 1884, à quelques employés, une amélioration de position à laquelle ils peuvent prétendre par leurs services.

TOTAL fr.	<hr/> 24,730 » <hr/>
-------------------	----------------------

ART. 4. — *Traitements des huissiers, messagers et concierges, et salaires des hommes de peine, des ouvriers, etc.*

Crédit demandé pour 1883 fr.	32,290 »
— — 1884	33,000 »
	<hr/>
En plus pour 1884. . . . fr.	710 »

somme nécessaire pour mettre les salaires de quelques agents subalternes mieux en rapport avec les services qu'ils rendent et les exigences de la vie.

CHAPITRE II.

CHEMINS DE FER.

Crédits demandés pour 1883	fr.	76,400,000	»
— — — — — 1884		77,293,975	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	893,975	»

Pendant l'exercice 1884, on prévoit que la recette du chemin de fer s'accroîtra au minimum de 2,200,000 francs. L'augmentation de dépense jugée nécessaire est donc sensiblement inférieure à la moitié de l'accroissement présumé du produit.

C'est surtout à l'aide des simplifications déjà introduites ou à introduire encore dans les différentes branches du service, ainsi que des réductions dans la circulation des trains, que l'on espère pouvoir réaliser ce résultat.

Il va de soi que si des circonstances actuellement imprévues, telles que hausse de prix, développement extraordinaire du trafic, etc., venaient à nécessiter des dépenses plus élevées, les suppléments de crédits nécessaires pour y faire face seraient sollicités ultérieurement des Chambres.

L'augmentation de fr. 893,975 signalée ci-dessus se répartit de la manière suivante entre les différents services du chemin de fer.

SECTIONS ET SERVICES.	BUDGET.		DIFFÉRENCE.	
	de 1883.	de 1884.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1 ^{re} section. Services communs	2,223,765	2,161,915	»	61,850
2 ^e — Voies et travaux, constructions nouvelles.	18,227,205	18,430,805	203,600	»
3 ^e — Traction et matériel	34,670,420	35,098,270	427,850	»
4 ^e — Transport	19,511,840	19,935,715	423,875	»
5 ^e — Recettes	1,766,770	1,667,270	»	99,500
TOTAUX. . . fr.	76,400,000	77,293,975	1,055,525	161,350
Soit comme ci-dessus une augmentation de. . . fr.			893,975	

Le développement normal du trafic et la mise en exploitation de nou-

velles lignes (103 kilomètres) sont les seules causes des augmentations de crédit.

A l'exception d'une somme de 22,500 francs, transférée au secrétariat général, les diminutions renseignées au tableau qui précède représentent exclusivement des économies déjà réalisées sur les dépenses de personnel; si, pour avoir une appréciation exacte, l'on tient compte, en outre, des extensions de service auxquelles il est possible de faire face au moyen d'agents rendus disponibles, l'économie réalisée peut, au lieu de 161,350 fr., être estimée à une somme de 200 à 225 mille francs.

De plus, de nouvelles mesures sont en voie d'examen ou d'exécution, et l'on peut prévoir qu'il en résultera encore certains dégrèvements. Il va de soi qu'éventuellement les parties de crédits restées sans emploi seraient acquises au Trésor.

Les détails qui suivent expliquent, pour chaque article, les différences entre les allocations pétitionnées pour 1883 et pour 1884.

SECTION 1. — SERVICES COMMUNS.

ART. 7. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	775,015	»
— — 1884		713,163	»
		<hr/>	
En moins pour 1884.	fr.	61,850	»
La diminution provient d'un transfert de . fr.		16,300	»
à l'article 2 (secrétariat général) et de		27,850	»
à l'article 17 (traction et matériel).			
Le surplus, soit		17,700	»
représente l'économie provenant de la suppression d'emplois par suite de réorganisation de services à l'administration centrale.			
Ensemble, total égal.	fr.	<hr/>	61,850
			»

SECTION 2. — VOIES ET TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS NOUVELLES.

ART. 13. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	1,542,690	»
— — 1884		1,536,690	»
		<hr/>	
En moins pour 1884.	fr.	6,000	»
		<hr/>	

Cette diminution, qui provient d'un transfert à l'article 2, a été expliquée plus haut sous ce dernier article.

ART. 14. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1883.	fr.	9,896,470	»
— — 1884.		10,033,220	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	138,750	»
		<hr/>	

Cette augmentation se décompose comme il suit :

a) Complément d'un crédit de 123,000 francs, justifié au projet de Budget de 1883 (Document n° 33, du 3 décembre 1882), ci	fr.	61,500	»
b) Lignes nouvelles à ouvrir en 1884, 103 kilom. environ, soit, à raison d'une exploitation moyenne de 6 mois, 51 $\frac{1}{2}$ klm. représentant la moitié du crédit nécessaire pour une année entière.		77,250	»
		<hr/>	
Total égal à l'augmentation.	fr.	138,750	»
		<hr/>	

ART. 16. — *Travaux d'entretien et d'amélioration, outils, ustensiles, objets divers, loyers de locaux.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	3,095,945	»
— — 1884		3,166,795	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	70,850	»
		<hr/>	

Cette augmentation comprend le complément du crédit, dont une partie seulement a été demandée au Budget de 1883, pour l'entretien des lignes nouvelles à livrer à l'exploitation pendant cette année, ainsi que la première partie de l'allocation nécessaire pour l'entretien des lignes nouvelles à ouvrir en 1884 (moyenne de 51 $\frac{1}{2}$ kilomètres.)

SECTION 3^{me}. — TRACTION ET MATÉRIEL.

ART. 17. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	1,569,020	»
— — 1884		1,596,870	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	27,850	»
		<hr/>	

Cette augmentation provient d'un transfert de pareille somme de l'article 7 (services communs).

ART. 18. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1885.	fr.	15,784,600	»
— — 1884.		11,874,600	»
		<hr/>	
En moins pour 1884.	fr.	3,910,000	»
		<hr/>	

Cet article comprend actuellement non-seulement les salaires des machinistes, chauffeurs, serre-freins, visiteurs, etc., c'est-à-dire des agents qui coopèrent directement au service des transports, mais encore ceux des ouvriers qui s'occupent uniquement de la réparation du matériel dans les ateliers.

Il en résulte, dans l'appréciation des dépenses de chaque catégorie, une confusion qu'il est désirable de faire disparaître.

A cette fin, les salaires des ouvriers utilisés aux travaux de réparation dans les ateliers ont été distraits de l'article ci-dessus pour être ajoutés à l'article 21, qui supporte déjà le prix des matières nécessaires aux mêmes réparations. On trouvera ainsi réunies sous une même rubrique toutes les dépenses (main-d'œuvre et matériaux) qu'exige le service des ateliers.

Le montant du crédit à transférer en vertu de ce qui précède est de	fr.	4,110,000	»
La somme portée en moins n'étant que de.	fr.	3,910,000	»
		<hr/>	
Le crédit maintenu à l'article 18 présente une augmentation de	fr.	200,000	»
		<hr/>	

Elle est demandée en vue de pouvoir améliorer la position des machinistes et des chauffeurs.

Ces agents qui, en 1881, étaient au nombre de 2682, jouissent d'un salaire moyen de 1,380 francs, y compris les primes d'économie et de régularité. Il est généralement reconnu que ce salaire est insuffisant et hors de proportion avec le travail exigé de ces agents, avec les fatigues qu'ils doivent supporter, avec la responsabilité qu'ils assument au point de vue de la sécurité des voyageurs. L'augmentation proposée ne répond qu'à 74 francs en moyenne par agent; elle ne porterait encore la moyenne générale des salaires qu'à 1,454 francs. Elle semble donc parfaitement justifiée.

ART. 21. — *Entretien, réparations et renouvellement du matériel.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	10,150,000	»
— — 1884		14,460,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884	fr.	4,310,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation comprend :

1° la somme de 4,110,000 francs, transférée de l'article 18;

2° une somme de 200,000 francs, pour le paiement du salaire du personnel ouvrier des nouveaux ateliers de Mons et de Gand (Gentbrugge). Les premiers sont achevés; ceux de Gand seront organisés en 1884.

SECTION IV. — TRANSPORTS.

ART. 22. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	8,885,140	»
— — 1884		8,989,640	»
		<hr/>	
En plus pour 1884	fr.	104,500	»
		<hr/>	

Cette augmentation répond aux besoins nouveaux ci-après :

Création de bureaux de station sur les lignes nouvelles et sur celles de l'ancien réseau.

Séparation du service des postes de celui des chemins de fer, dans certains bureaux mixtes, et amélioration de la position d'un certain nombre de chefs de station de la dernière classe (*Partie de crédit*).

Admission d'agents nouveaux à cause de l'extension du trafic et de l'accroissement du réseau.

Ainsi que cela a été dit dans l'aperçu général donné en tête du Chapitre II, ces augmentations de dépense auraient dû être plus fortes si des simplifications de service et des réductions dans la circulation des trains n'avaient permis de disposer d'une partie du personnel nécessaire pour les nouveaux services à créer.

ART. 23. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois et manœuvres par chevaux.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	5,876,200	»
— — 1884		5,995,575	»
		<hr/>	
En plus pour 1884	fr.	119,375	»
		<hr/>	

Cette augmentation se justifie comme il suit :

1 ^o Complément du crédit de 28,700 francs, dont partie figure au Budget de 1883.	fr.	14,850	»
2 ^o Lignes nouvelles à ouvrir en 1884 (1/2 du crédit total)		18,025	»
3 ^o Augmentations de salaire à accorder à des agréés et à des ouvriers, dont la rémunération n'est plus en rapport avec les services rendus	fr.	40,000	»
4 ^o Extension de personnel ouvrier à prévoir d'après la moyenne des années antérieures	fr.	15,000	»
5 ^o Installations maritimes d'Anvers	fr.	32,000	»
		<hr/>	
Total égal à l'augmentation.	fr.	119,375	»
		<hr/>	

ART. 26. — *Camionnage.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	1,700,000	»
— — 1884		1,900,000	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	200,000	»
		<hr/>	

La dépense pour camionnage atteindra pour l'exercice 1882 la somme de 1,820,000 francs environ.

Pour tenir compte du surcroît de charges à résulter, tant de l'extension du trafic que des services nouveaux qu'il pourrait être nécessaire d'organiser, il est demandé pour 1884 un crédit de 1,900,000 francs.

SECTION 3. — *CONTRÔLE DES RECETTES*

ART. 29. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883.	fr.	1,683,770	»
— — 1884		1,584,270	»
		<hr/>	
En moins pour 1884.	fr.	99,500	»
		<hr/>	

Cette réduction provient exclusivement de suppressions de travaux statistiques et de simplifications d'écritures.

Le personnel assez nombreux dont ces suppressions permettent de disposer ne pourra pas être occupé immédiatement à d'autres fonctions; l'économie indiquée ci-dessus ne sera donc pas réalisée entièrement en 1883, mais on espère que, pour 1884, on aura pu successivement utiliser tous les agents dont il s'agit.

CHAPITRE III.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Crédits demandés pour 1883	fr.	12,437,125 »
— — 1884		12,603,713 »
		<hr/>
En plus pour 1884.	fr.	168,590 »
		<hr/>

Cette augmentation de dépense sera compensée et au delà par un accroissement des produits de l'administration des postes et télégraphes, évalué au Budget des Voies et Moyens de 1884 à la somme de 264,000 francs.

On trouvera ci-après la justification des augmentations et des réductions de dépense, dont la balance forme la somme de 168,590 francs signalée plus haut.

SECTION I. — SERVICES COMMUNS.

ART. 32. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	88,140 »
— — 1884		94,590 »
		<hr/>
En plus pour 1884.	fr.	6,450 »
		<hr/>

Cette augmentation de crédit est destinée à faire face aux dépenses suivantes :

1 ^o Admission d'un auxiliaire et de huit ouvrières pour la confection de cartes-postales et de cartes-lettres	fr.	4,800 »
2 ^o Amélioration de la position de divers agents.		1,650 »
		<hr/>
ENSEMBLE.	fr.	6,450 »
		<hr/>

ART. 33. — *Matériel, machines, outils, etc.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	175,932 »
— — 1884		171,422 »
		<hr/>
En moins pour 1884.	fr.	4,510 »
		<hr/>

SECTION 2. — POSTES.

ART. 34. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	3,070,868	»
— — — 1884		3,142,718	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	71,850	»
		<hr/>	

Cette augmentation comprend la somme de 40,050 francs, représentant la seconde moitié du crédit de 80,100 francs justifié au Budget de 1885 (voir *Document n° 33*, p. 10). Le surplus, soit 31,800 francs, est destiné à faire face aux besoins suivants :

1° Création de bureaux	fr.	10,000	»
2° Admission de 24 auxiliaires		14,000	»
3° Admission de 12 commis		21,600	»
4° Amélioration de position du personnel des auxiliaires et des sous-percepteurs		10,000	»
		<hr/>	
TOTAL.	fr.	55,600	»
		<hr/>	
dont la moitié, soit	fr.	27,800	»
est nécessaire pour l'année 1884;			
5° Frais de déplacement, d'intérim, etc.		4,000	»
		<hr/>	
ENSEMBLE.	fr.	31,800	»
		<hr/>	

ART. 35. — *Traitements et indemnités des facteurs, etc.*

Crédit demandé pour 1883.	fr.	5,568,529	»
— — — 1884.		3,622,129	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	55,600	»
		<hr/>	

Cette augmentation représente :

1° Le complément du crédit de 73,200 francs demandé au Budget de 1883 (<i>Doc. n° 33</i> , p. 11)	fr.	56,600	»
2° Le deuxième tiers du crédit de 50,000 francs demandé en 1883 pour reviser le cadre des facteurs		17,000	»
		<hr/>	
TOTAL ÉGAL.	fr.	55,600	»
		<hr/>	

ART. 38. — *Matériel, papier, impressions, etc.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	768,820	»
— — — 1884		780,820	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	12,000	»
		<hr/>	

Cette augmentation se justifie par la création de bureaux, par l'accroissement des frais de loyer et de régie, etc.

CHAPITRE III.

SECTION 3. — TÉLÉGRAPHES.

ART. 40. — *Traitements et indemnités des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	2,002,561	»
— — — 1884		2,003,561	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	800	»
		<hr/>	

Cette augmentation est destinée à pourvoir à la transformation d'un emploi de commis en emploi de commis-chef, pour l'inspection de la deuxième circonscription.

ART. 41. — *Salaires des agents payés à la tâche, à la journée ou par mois.*

Crédit demandé pour 1883	fr.	978,400	»
— — — 1884		1,006,500	»
		<hr/>	
En plus pour 1884.	fr.	28,400	»
		<hr/>	

Cette augmentation de crédit est destinée à faire face aux dépenses ci-après :

1° Port à domicile des télégrammes et adjonction de nouveaux porteurs dans les bureaux à ouvrir.	fr.	6,000	»
2° Admission de poseurs et d'ouvriers supplémentaires nécessitée par les installations télégraphiques et téléphoniques.		2,400	»
3° Transformation d'emplois d'élèves en emplois d'auxiliaires et admissions nouvelles d'agents de cette catégorie pour les bureaux télégraphiques		15,000	»
4° Primes et indemnités pour service de nuit des auxiliaires; allocations aux agents d'autres services pour coopération à la transmission des dépêches télégraphiques	fr.	5,000	»
		<hr/>	
Somme égale à l'augmentation prévue ci-dessus.	fr.	28,400	»
		<hr/>	

CHAPITRE VIII.

SECOURS.

ART. 52 — *Secours à des employés, veuves ou familles d'employés, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles, qui ne peuvent être pensionnés.*

Crédit demandé pour 1883 fr.	28,325 »
— — 1884	29,325 »
	<hr/>
En plus pour 1884. fr.	1,000 »
	<hr/>

Cette augmentation n'est qu'apparente.

Le crédit proposé primitivement pour 1883 était de . . . fr.	33,500 »
dont.	4,175 »
ont été, par voie d'amendement, transférés au Budget de l'Intérieur.	
	<hr/>

Il y a vaît lieu, par conséquent, de maintenir parmi les crédits destinés au Ministère des Travaux publics une somme de fr. 29,325 »

indispensable aux besoins du service, et c'est par suite d'une erreur qu'il n'a été porté à ce budget qu'un crédit de 28,325 francs.

(463)